



Programme de Bourses du DAAD pour l'année universitaire 2020-2021

Réinvitation des anciens boursiers du DAAD

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » un programme de réinvitation pour les anciens boursiers d'une durée de 1 à 3 mois au maximum en Allemagne.

L'objectif de ce programme est de permettre aux anciens boursiers de mener des projets de recherche et de se perfectionner en Allemagne, ainsi que de maintenir des contacts dans le cadre du réseau mondial d'anciens élèves du DAAD.

De plus amples informations sur les conditions d'admission, sont disponibles sur le site web suivant:
<https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html>

Les demandes ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de avant le 31 Août 2019.

Une copie des dossiers de candidature devra aussi parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale dans les délais.